

AVOCAT

Nota : La liste de verbes présentée dans ce point de langue n'est pas exhaustive et les compléments sont donnés à titre d'exemple.

L'avocat	accepte	de défendre le présumé responsable de l'attentat terroriste.
	s'adresse	aux tribunaux.
	affirme	que les prétentions de son client sont véridiques.
	allègue	des irrégularités dans la procédure.
	appelle	un témoin à la barre.
	argumente	que le tribunal de première instance a fait erreur.
	articule	les points de sa défense.
	assiste	à l'enquête préliminaire.
	assure	la défense du criminel.
	avise	son client d'avouer sa culpabilité.
	commente	les points importants du dossier.
	conteste	la légalité de la preuve.
	conseille	à son client de plaider coupable.
	consulte	la jurisprudence.
	contre-interroge	les témoins de la partie adverse.
	défend	la cause de son client avec ardeur.
	demande	une injonction interlocutoire.
	dénonce	les méthodes d'interrogation utilisées par la police.
	dépose	une demande; une requête.
	épouse	la cause humanitaire de son client.
	est débouté	de sa demande.
	estime	le préjudice énorme.
	estime	que le ministère public pourrait faire preuve de souplesse à l'égard de sa cliente.
	exhorte	le tribunal à faire preuve de clémence.
	explique	les circonstances entourant le méfait.
	expose	la fourberie du témoin.
	exprime	l'horreur ressentie devant le crime odieux.
	facture	son client.
	fait appel	à un expert en criminologie.
	fait entendre	les témoins.
	fait témoigner	un expert.
	fait valoir	que la preuve est insuffisante.
	formule	une requête.
	gagne	sa cause.
	insiste	sur le fait que... pour qu'on ne tienne pas compte des commentaires du témoin hostile.

	interjette	appel.
	interroge	son client; un témoin.
	introduit	une requête auprès du tribunal.
	invoque	le handicap mental de son client comme circonstance atténuante.
	met au jour	la négligence de l'accusé.
	met en cause	l'intégrité du témoin.
	met en évidence	la preuve lacunaire de la poursuite.
	note	le caractère répétitif des infractions.
	note	que les préjugés du procureur de la défense viennent brouiller la preuve.
	obtient	gain de cause.
	s'oppose	aux tactiques dilatoires de l'avocat représentant le ministère public.
	plaide	l'incapacité mentale temporaire de son client.
	porte	une plainte; un jugement en appel.
	pose	une question pour mieux comprendre le témoignage du témoin expert.
	précise	certain éléments de la preuve.
	présente	une demande; une requête; sa plaidoirie; des observations; une objection.
	prétend	que les antécédents judiciaires de son client n'ont rien à voir avec l'infraction dont il est accusé.
	prouve	les faits sans l'ombre d'un doute.
	questionne	son client.
	réclame	l'acquittement de son client.
	récuse	un témoin.
	rédige	un testament, un contrat; une entente de séparation.
	réfute	les arguments.
	réplique	à la plaidoirie du ministère public.
	répond	au juge.
	représente	son client.
	rétorque	avec un argument.
	revendique	la clémence du tribunal.
	signale	une faille dans l'exposé des faits.
	sollicite	une réparation.
	somme	le témoin à comparaître.
	soulève	une objection; un argument.
	souligne	le rôle pacifique de son client.
	soumet	une cause au tribunal; une requête devant le tribunal; un élément de preuve au tribunal.
	travaille	à domicile sur le dossier; pour une organisation de bienfaisance, chez (cabinet d'avocat).